



1<sup>er</sup> octobre 2020

(20-6684)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

JAPON: LOI SUR LA PRÉVENTION DE LA CONCURRENCE  
DÉLOYALE (LOI N° 47 DE 1993)

<b>Membre présentant la notification</b>	JAPON
--	-------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Loi sur la prévention de la concurrence déloyale (Loi n° 47 de 1993)
<b>Objet</b>	Renseignements non divulgués
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2020/IP/JPN/20_5869_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2020/IP/JPN/20_5869_00_e.pdf</a> <a href="https://ip-documents.info/2020/IP/JPN/20_5869_00_x.pdf">https://ip-documents.info/2020/IP/JPN/20_5869_00_x.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/JPN/35</a> , <a href="#">IP/N/1/JPN/U/2</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>  La Loi sur la prévention de la concurrence déloyale a été révisée en vue de la fourniture et de l'utilisation efficaces des données en définissant les actes de concurrence déloyale concernant le "partage des données avec accès limité" et en prévoyant des mesures correctives civiles contre ces actes.	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais et japonais

<b>Entrée en vigueur</b>	1 <sup>er</sup> juillet 2019
<b>Autre date</b>	Adoption: 30 mai 2018

### Précisions sur la notification

<b>Date de présentation de la notification</b>	28 septembre 2020
<b>Autres renseignements</b>	Remplacement de l'expression "données protégées" par "partage des données avec accès limité" pour la rendre plus exacte.
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Département du système commercial multilatéral Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie  1-3-1 Kasumigaseki Chiyoda-ku Tokyo 100-8901, Japon  Téléphone: +81-3-3501-5923 Fax: +81-3-3501-5983

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.